

BDS-250818

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

PRÉSENCES

Membres

Hélène Albert, professeure

Claudine Auger, professeure

Étienne Bélanger, étudiant

Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier

Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Invités

Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance (secrétaire d'assemblée)

Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat académique

Excusés

Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale

Lacina Coulibaly, professeur

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 15 h 30.

2. Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

3. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-250818

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal BDS-250616

R : 02-BDS-250818

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que le procès-verbal BDS-250616 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. Procès-verbal du Comité d'urgence-BDS (CU-BDS-250709)

Le Bureau de direction du Sénat académique reçoit le procès-verbal du Comité d'urgence qui s'est rencontré le 9 juillet dernier. Lors de cette réunion, 37 dossiers étudiants ont été sanctionnés.

6. Sanction des études (octobre 2025)

Le BDS examine 65 dossiers en vue de la sanction des études, dont 10 de l'UMCE, 48 de l'UMCM et 7 de l'UMCS. Les dossiers présentés répondent tous aux exigences de leurs programmes respectifs en ce qui concerne le nombre de crédits et les moyennes obtenus.

R : 03-BDS-250818

Étienne Bélanger, appuyé par Claudine Auger, propose :

*« Que le Bureau de direction du Sénat académique sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document intitulé **Sanction des dossiers de fin d'études (BDS-250818)**, et ce, en vue de la remise des diplômes d'octobre 2025. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

7. Révision de la feuille de route – SAC-250825

Le BDS passe en revue la feuille de route de la réunion du Sénat académique du 25 août 2025. L'on note que cette réunion est principalement consacrée à la présentation des rapports annuels des comités du Sénat académique. Les statistiques relatives à l'admission et aux inscriptions présentées par la registraire permettront de constater, entre autres, les effets des mesures récentes de l'IRCC.

8. Postes vacants au sein des divers comités du Sénat académique

La coordonnatrice des instances décisionnelles souligne que depuis la mise en œuvre de la réforme des comités du Sénat académique, il est difficile pour les associations étudiantes des campus du Nord de pourvoir les postes réservés à leurs membres dans les différents comités.

La FÉCUM, pour sa part, ne semble pas rencontrer ce problème. Selon un membre, ceci peut s'expliquer en grande partie par le fait que l'association a à son service un directeur général qui s'occupe de ce dossier. Le BDS s'interroge sur la possibilité que cette personne agisse comme mentor auprès des associations étudiantes des campus de Shippagan et d'Edmundston. L'importance de préserver l'autonomie et l'indépendance des trois associations étudiantes est soulignée. La réflexion devra se poursuivre.

Entretemps, le recteur demande qu'un courriel soit envoyé à la vice-rectrice du campus de Shippagan et au vice-recteur du campus d'Edmundston afin qu'ils soient saisis du défi des nominations étudiantes aux divers comités du Sénat académique.

Le problème de transport pour certaines personnes étudiantes pour participer aux réunions en présentiel du Sénat académique est aussi évoqué.

Le BDS reconnaît que des postes non pourvus affectent négativement la représentation étudiante au sein des divers comités du Sénat académique. La voix étudiante se trouve en quelque sorte diluée par la voix des autres groupes.

9. Processus d'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique

Il fut déterminé lors de la mise en œuvre de la réforme des comités du Sénat académique que, dans un esprit d'amélioration continue, une évaluation de la nouvelle structure aurait lieu. Le recteur souhaite que ce point soit apporté à l'Équipe de direction afin que la façon de procéder soit discutée. Si cette responsabilité est confiée à un groupe de travail, il faudra que le mandat, la composition du comité ainsi qu'un échéancier soient bien définis. Le travail d'évaluation de la réforme pourrait s'effectuer cet automne.

10. Clôture

La réunion se termine à 16 h 20.

*Procès-verbal préparé par :
Janice Comeau
Coordonnatrice des instances décisionnelles
et gouvernance*